

924 - Ceux qui seront couverts par l'ombre d'Allah

La question

Qui sont ceux qui seront couverts par l'ombre d'Allah au moment où le soleil se rapprochera de la terre au jour de la Résurrection ?

La réponse détaillée

La mention des sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura pas d'autres ombres est revenue dans des hadith parfaitement authentiques.

D'après Abou Hourayra, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Sept personnes seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura pas d'autres ombres : l'imam équitable, un jeune qui a grandi dans la pratique du culte de son Seigneur, deux hommes qui s'aiment en Allah, lors de leur rencontre comme au moment de leur séparation, un homme auquel une belle femme, de haut rang s'offre et qui lui dit : je crains Allah, un homme qui fait une aumône dans une discréction telle que sa main gauche ignore l'acte de sa main droite et un homme dont les yeux débordent de larmes quand, tout seul, il se rappelle Allah** » (rapporté par Boukhari, 620 et Mouslim, 1712 et d'autres).

Ceci fait partie des grâces dont Allah comble ses serviteurs croyants. En effet, au cours de ce grand jour, les gens seront profondément troublés et le soleil se rapprochera de façon à se placer à un mile au-dessus d'eux, et les gens transpireront, chacun en fonction de son œuvre. Seuls certains croyants privilégiés seront abrités par Allah sous Son ombre qui les protégera du soleil et de la transpiration.

Uqba Ibn Amir a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire : « **Le soleil se rapprochera de la terre et les gens transpireront ; certains dégageront une sueur qui s'écoulera jusqu'à leurs chevilles , pour d'autres, la sueur s'arrêtera au milieu des jambes ; pour d'autres, elle atteindra le derrière ; pour d'autres la taille, pour d'autres** »

les épaules, pour d'autres le cou ; pour d'autres la bouche et certains seront complètement couverts de sueur. » (rapporté par l'imam Ahmad dans son Mousnad) n° 16798.

Nous citons ci-après le commentaire qu'Ibn Hadjar fait de ce hadith :

« Son ombre » : L'attribution de l'ombre à Allah est une attribution d'anoblissement, car toute ombre Lui appartient en réalité. L'on dit aussi que par **« Son ombre »** on entend l'honneur qu'il fait à quelqu'un et la protection dont Il le couvre. C'est comme on dit (familièrement) : **« Un tel est à l'ombre du roi »**. On dit aussi qu'il s'agit de l'ombre de Son trône. Ce qui est plus juste.

« L'imam équitable » est le détenteur de l'autorité suprême. Cela est aussi valable pour toute personne exerçant une autorité sur les musulmans de façon équitable. La meilleure explication du terme **« équitable »** est qu'il s'agit de celui qui observe l'ordre d'Allah en mettant chaque chose à sa place et en évitant à la fois l'excès et le laxisme. **« L'imam équitable »** est cité en premier lieu en raison du caractère général de l'avantage qui découle de son équité.

- **« Un jeune »** on a spécifié la jeunesse car c'est l'étape supposée marquée par le débordement des plaisirs charnels à cause de la force qui impulse la passion. Situation qui rende l'observance stricte du culte plus difficile et particulièrement révélatrice de la supériorité de la piété.

« Dans le culte de son Maître » le hadith de Salman dit : **« Un jeune qui a entièrement passé sa jeunesse et sa période de grandes activités dans le culte d'Allah »**.

« Attaché aux mosquées » semble indiquer un attachement physique et implique une comparaison avec les objets physiquement accrochés aux mosquées comme les chandelles à cause de la constance de son amour pour la mosquée même quand il en est physiquement éloigné. Le terme utilisé peut signifier aussi **« intensité de l'amour »**.

« Se sont aimés » signifie qu'ils ont partagé une amitié que l'un et l'autre se sont voué sincèrement et pas superficiellement.

« Lors de leur rencontre et au moment de leur séparation » signifie qu'ils ont perpétué leur amitié en religion et ne l'ont pas laissée perturber par un facteur mondain, qu'ils restassent ensemble ou pas, et ce, jusqu'à ce que la mort ait mis fin à leur lieu.

« **Un homme auquel une belle femme de haut rang..** ». Par « **haut rang** » en entend l'origine, la noblesse car il indique aussi bien l'origine que l'argent. La femme est décrite avec les meilleures qualités qui, d'habitude, font désirer celle qui les possède. Car le rang implique le prestige, la fortune et la beauté, qualités que rares parmi les femmes réunissent.

Il paraît qu'elle s'est offerte à lui pour l'acte sexuel (la turpitude).

« Il dit je crains Allah « Il semble qu'il le dit verbalement, soit pour la détourner de la turpitude, soit pour s'excuser auprès d'elle. Il se peut aussi qu'il l'ait dit par son cœur.

« **Avec une discrédition telle...** » indique le fait de cacher l'aumône de façon si exagérée que même la main gauche, si proche de l'autre main et si inséparable d'elle, n'en soit pas au courant, à supposer qu'elle soit dotée de la faculté de connaître. Il s'agit en fait d'un style allégorique de comparaison.

« **Se rappelle Allah** » C'est-à-dire par son cœur et par sa langue.

« **Tout seul** » c'est-à-dire dans l'isolement, situation dans laquelle il est à l'abri de l'hypocrisie. Le sens voulu est qu'il est indifférent à tout autre qu'Allah.

« **Ses yeux débordent de larmes** » signifient que les larmes coulent de ses yeux. La tournure de style du texte fait que ce sont les yeux qui débordent alors que ce sont les larmes qui débordent les yeux.

La spécification des hommes dans le hadith n'a pas à être prise à la lettre car hommes et femmes partagent ces priviléges, à moins qu'on entende par « **l'imam équitable** » celui qui assume l'autorité suprême. Si tel n'est pas le cas, la femme est bien concernée car elle peut avoir une famille qu'elle gère avec équité.

L'attachement à la mosquée ne concerne pas la femme dans la mesure où la prière qu'elle accomplit chez elle est plus méritoire que celle qu'elle effectue à la mosquée. Pour le reste des priviléges, hommes et femmes les partagent. C'est si vrai qu'à la place de l'homme auquel une femme s'offre on peut imaginer une femme à laquelle un beau roi fait des avances et qu'elle les refuse par crainte d'Allah le Très Haut malgré son besoin » (Fateh al-Bari, 620).

Il y aura d'autres qui seront abrités sous l'ombre d'Allah en dehors des sept personnes mentionnées dans le précédent hadith. Leur mention est rapportée dans d'autres hadith et Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) les a recensé dans Fateh al-Bari, 620.

Il s'agit de :

- offrir de l'ombre au combattant ;
- aider celui qui se bat pour la cause d'Allah ;
- celui qui accorde un délai à un débiteur en difficulté ou réduit ou allège sa dette ;
- celui qui apporte son assistance à un endetté ;
- celui qui aide un esclave à se racheter ;
- celui qui s'évertue à améliorer son caractère ;
- celui qui fréquente la mosquée pour y prier ;
- le commerçant honnête ;
- celui qui aide à recouvrer les droits ;
- le généreux bienfaiteur ;
- celui qui assure la prise en charge (d'un faible).

Nous demandons à Allah de nous placer sous Son ombre le jour où il n'y en aura pas d'autres.